

# Devenir membre actif du CHSCT (- de 300 salariés)

**3 JOURS**

21 heures de formation

**In**

## Prérequis

Aucun.

## Public

Tout salarié élu ou à élire membre du CHSCT.

## Durée

3 jours soit 21 heures en présentiel.

## Organisation

De 4 à 15 stagiaires.

## Intervenants

Formateur spécialisé dans la formation des instances représentatives du personnel.

## Évaluation

Attestation de formation. Évaluation formative par des QCM, exercices et simulations pratiques. Évaluation à chaud et à froid.

## ■ LA FORMATION

La formation "Devenir membre actif du CHSCT" a pour but de rendre les membres du CHSCT entièrement opérationnels dans leurs missions. La pédagogie axée sur la pratique et l'expérimentation concrète des rôles et activités fait de cette formation l'incontournable de leur montée en compétence. Plus qu'une simple formation réglementaire, elle permet aux membres du CHSCT de devenir acteurs de la santé des salariés et de la performance de l'établissement.

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Développer une posture active de membre du CHSCT et maîtriser les actions et missions fondamentales de ce mandat.

### COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser la mission et le fonctionnement général du CHSCT.
- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques.
- Réaliser des visites de sites : évaluer les risques professionnels a priori.
- Analyser les accidents de travail : évaluer les risques a posteriori.
- Rendre un avis motivé.
- Réaliser une activité de veille et tenir une réunion performante.

### PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, travaux de groupe, jeux de rôles, applications concrètes.

60 % pratique 40 % théorique.

## ■ LE PROGRAMME

### 1/ Maîtriser la mission et le fonctionnement général du CHSCT

- La composition et le fonctionnement interne du CHSCT.
- Le cadre d'action et le positionnement du CHSCT.
- Les missions légales du CHSCT.
- Les moyens du CHSCT.

### 2/ Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques

- Le cadre légal et institutionnel de la prévention.
- Les conséquences humaines financières et réglementaires des risques dans la structure.
- Les croyances et réalités entourant la santé, le travail et le CHSCT.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques de son secteur professionnel.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

### 3/ Réaliser des visites de sites : évaluer les risques professionnels a priori

- Les étapes d'une démarche de prévention.
- Les interactions avec les autres acteurs de la prévention.
- Les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Les différentes méthodes de repérage des risques.
- Les outils d'analyse d'une situation de travail.
- Les techniques de recherche d'améliorations préventives.
- La transcription de l'évaluation des risques dans le DUERP.

### 4/ Analyser les accidents de travail : évaluer les risques a posteriori

- Les notions d'accident grave et d'incidents répétés.
- Définir une posture et un savoir être adapté au déroulement d'une enquête.
- Différencier les faits, opinions et ressentis.
- Maîtriser la technique de l'arbre des causes pour l'analyse des accidents.

### 5/ Rendre un avis motivé

- Les cas réglementaires obligeant un avis rendu par le CHSCT.
- La technicité de l'avis et de la procédure d'écriture.
- Les documents de prévention et leurs interactions avec le CHSCT.
- Les documents et actions à réaliser lors de l'intervention d'une entreprise extérieure.

### 6/ Réaliser une activité de veille et tenir une réunion performante

- Assurer une veille sur les points fondamentaux d'action du CHSCT (réglementation, projets externes, internes, modifications structurelles, ...).
- Les cas réglementaires de recours à un expert.
- La procédure d'alerte, le droit de retrait et la conduite à tenir du CHSCT.

## EN SAVOIR PLUS

Réf : CHM1

- [www.compétences-prevention.com](http://www.compétences-prevention.com)
- 0 810 900 960
- [contact@competences-prevention.com](mailto:contact@competences-prevention.com)